

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal de Gellainville, dûment convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni le 4 avril 2023 à 20 heures à la salle Marion Jouanneau, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christophe LEROY, Maire.

Numéro	Objet	Décision C.M.
2023-007	Comptabilité : Vote du compte administratif 2022	Approuvée
2023-008	Comptabilité : Affectation du résultat	Approuvée
2023-009	Comptabilité : Attribution des subventions communales 2023	Approuvée
2023-010	Comptabilité : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2023	Approuvée
2023-011	Comptabilité : Vote du budget primitif 2023	Approuvée
2023-012	Chartres Métropole : Evaluation du transfert de la compétence « Par cet Piscine des Vauroux » : Avis du Conseil Municipal sur la décision de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 25 janvier 2023	Approuvée

Gellainville, le 07 avril 2023

Le Maire,
Christophe LEROY

